Axe ferroviaire Rouen Dreux Chartres Voves Orléans

DÉBAT PUBLIC

le vendredi 30 juin 2017 à 9 h 30,

après notre initiative publique du 6 février dernier,
cheminots, usagers, élus sont invités à débattre
place **Pierre SÉMARD** devant la gare de Chartres.

Le 12 décembre dernier, après un « *suspens* » jusqu'à la dernière minute, un premier train ouvert aux voyageurs a pu finalement circuler entre Chartres et Voves ; ce qui n'était pas arrivé depuis près de 75 ans !

Si cette réouverture partielle, presque unique en France, reste à apprécier, nous ne pouvons pas passer sous silence que **les conditions de celle-ci n'étaient pas celles prévues**, ce qui laisse un goût d'inachevé. De gros points sont toujours sans réponse notamment concernant la « *fameuse* » aiguille manquante à Voves, mais la grande question toujours en suspens est de savoir **où est passé l'argent engagé par le contribuable !**

Il faut de toute urgence :

- créer des arrêts entre Chartres et Voves comme au lycée de la Saussaye (où 500 personnes seraient susceptibles de prendre le train chaque jour) mais aussi à Berchère-les-Pierres ou Theuville ;
- remplir le nouveau poste de Voves (toujours vide à ce jour) avec les installations prévues ;
- avoir une vision sur la partie Voves Orléans ;
- travailler sur la partie Chartres Dreux Rouen.

L'importance de l'étoile de Chartres qui se trouve à l'intersection, notamment, des lignes Paris Brest, Rouen Orléans, Chartres Bordeaux donne un potentiel incroyable en terme de trains. Cela doit aussi être pris en compte dans la conception du pôle gare de Chartres.

Alors que la Beauce est l'une des plus grandes régions céréalières et que tous les silos sont reliés au Réseau Ferré National, presque tout part par camion aujourd'hui. Même chose pour les voyageurs avec les « *cars Macron* » ; le transport de messagerie quant à lui n'existe plus.

Pour l'ouverture d'un axe ferroviaire d'utilité publique, pour un report modal, et contre la mise en concession d'un bien de la nation (RN 154) !

— Nous contacter par mail à contact@cgtcheminotschartres.fr —

cgt
cheminots
Chartres

31 mai 2017